

SAINT-BRICE MAGAZINE



Bonne rentrée à tous



Des activités pour les seniors p. 6 Une actualité riche pour les bibliothèques p. 7
Un Saint-Bricien sacré meilleur apprenti p. 15 La grande fontaine p. 18

AGENDA

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

SEPTEMBRE

06

FORUM DES ASSOCIATIONS

Voir en pages 10-11

07-12

CHOISISSEZ VOTRE DANSE

Portes ouvertes du Foyer club de l'amitié (4 rue J.-J. Rousseau)
Rens. au 01 39 92 51 14

08

OUVERTURE DES RESTOS DU CŒUR

À 14 h, 4 rue de la Forêt
Rens. au 01 39 84 12 25

13

À VOS ARCS ET VOS FLÈCHES

Portes ouvertes des Archers de Saint-Brice
De 9 h 30 à 13 h, stade Léon Graffin
Rens. au 01 39 91 14 89

15-30

EXPOSITION D'ARMEL TOUCOUR, COLLAGISTE

Voir en page 12



18

SOIRÉE JEUX « SUR LE POUCE »

Tout public, entrée libre
De 18 h à 23 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

19

LA MAISON PAUL ÉLUARD BOUILLONNE

Les Amis du vieux Saint-Brice vous propose de « tricoter » des mots, des couleurs, des formes, des rythmes, des rêves... Les arts sont ouverts à tous !
De 10 h à 18 h, 3 rue Chaussée
Rens. au 01 39 90 53 77 ou 06 10 15 21 15

19-20

EXPOSITION SUR LA GRANDE FONTAINE

Voir en page 18



OUVERTURE DU CHÂTEAU DE LA CHASSE

Organisée par l'Office national des forêts, dans le cadre des journées du patrimoine
Rens. sur www.onf.fr

20

À VOS ARCS ET VOS FLÈCHES

Portes ouvertes des Archers de Saint-Brice.
De 9 h 30 à 12 h 30, gymnase de Nézant
Rens. au 01 39 91 14 89

DE LA RENAISSANCE À ENNIO MORRICONE...

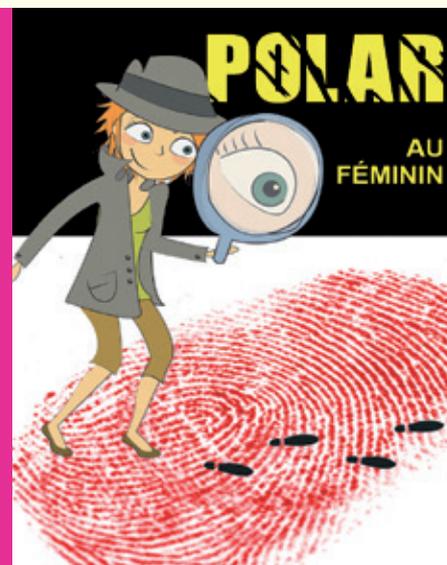
Chorale proposée par Accords et Variations, entrée libre.
À 16 h, place de l'église à Écouen
Rens. au 06 83 56 46 94

28

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ

Organisée par le Centre communal d'action sociale, à destination des seniors et animée par le chef de la Police municipale.
À 14 h 30, restaurant de la RPA
Rens. au 01 34 29 42 16

OCTOBRE



01-30

EXPOSITION POLAR AU FÉMININ

Voir en page 7

04

PROMENADE D'AUTOMNE

Organisée par les Amis du vieux Saint-Brice. 2015-1915 : remontons le temps ensemble ! Parcours de 2 h 30 accessible à tous publics.
À 14 h 30, place située à l'angle des rues de Paris et Pasteur
Rens. au 01 39 90 53 77 ou 06 10 15 21 15

CONFÉRENCE 1 SUR L'ART CONTEMPORAIN

« Le jardin des délices » (voir en page 12)
À 15 h 30, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

06

REPAS DANSANT ITALIEN

Voir en page 6

07

SÉANCE DE CONTE

Voir en page 7



11

HOMMAGE À ROBERT DESNOS

Voir en page 18

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

À vos stylos, c'est la rentrée !

Les collégiens primés pour leur innovation

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser

La lecture, un plaisir partagé

Croc'livres :

découvrez les coups de cœur

Baisse de la taxe sur les ordures ménagères

Nuisances aériennes : les délais d'attribution des subventions s'allongent

10.13

GRAND ANGLE

Associations, culture, théâtre : top départ de la saison 2015/2016



14

VIE DES QUARTIERS

Comment se faire un barbecue quand on vit en ville ?

15

PORTRAIT

Jayson Calamia, meilleur apprenti de la région

16.17

RETOUR SUR

Les événements de l'été

18

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE VILLE

La grande fontaine

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



ÉDITO



Après la détente, le repos et les distractions multiples du temps des vacances, le plein d'énergie est là pour faire face à nouveau à la rentrée scolaire ou professionnelle.

Notre rituel forum des associations se tiendra le dimanche 6 septembre au gymnase Lionel Terray. Comme il est bon de voir nos associations, années après années, toujours aussi actives grâce au bénévolat de nombreux Saint-Briciens qui y consacrent beaucoup de leur temps. Un grand merci à toutes et à tous.

Nous vous y attendons avec plaisir. Venez choisir parmi toutes les activités, ce qui vous convient, pour vous, vos enfants et toute la famille.

Je vous souhaite un excellent mois de septembre.

Votre maire,
ALAIN LORAND

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 0134294200

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot
Rédaction/photos : Sandrine Fanelli, Sophie Hay, Kathaleen Wéry (service Communication)
Conception-réalisation : Service Communication / Tirage : 6 300 exemplaires / Dépôt légal à parution
Site internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr
Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/villedesaintbricesousforet
Couverture : © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt / Illustrations : © Fotolia



Même les singes tombent des arbres »

Kotowaza japonais (proverbe)

La Ville remercie les associations pour leur collaboration.

Pour contacter la rédaction, service communication au 0134294256/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



SCOLAIRE

À VOS STYLOS, C'EST LA RENTRÉE

Mardi 1^{er} septembre, les enfants, accompagnés de leurs parents, retrouveront le chemin de l'école pour une nouvelle année.



C'était la rentrée scolaire en septembre 2014, au groupe scolaire de la Plante aux Flamands.

C'est la fin des vacances, le jour J approche. Cartable sur le dos, les écoliers de Saint-Brice sont fins prêts (ou presque) pour retrouver leurs amis et surtout leurs instituteurs.

Voici quelques informations précieuses pour aborder cette rentrée sereinement.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les effectifs restent stables et tournent autour de 1600 écoliers. Pour autant, compte-tenu de l'évolution démographique de certains quartiers de la ville, l'école Léon Rouvrais accueille une classe supplémentaire, tandis que celle de Jean de la Fontaine, dans le même temps, en ferme une.

L'équipe de direction des écoles change partiellement. Sur l'école Jean de la Fontaine,

c'est Walter Signori, en poste d'enseignant l'année dernière, qui en prend la direction. Bienvenue à tous les enseignants.

La Ville poursuit l'amélioration du cadre de vie de ses écoliers : le mobilier de quatre classes a été remplacé, les sanitaires de l'école Alphonse Daudet sont désormais aux normes accessibilité. Le tout numérique n'est pas encore d'actualité mais Saint-Brice s'en approche. Ainsi, dans les écoles primaires, on passe de 4 à 5 classes équipées de Tableaux numériques interactifs (TNI), soit 20 classes sur 37. La volonté du corps enseignant d'utiliser cette nouvelle technologie encourage la Ville à poursuivre l'installation des TNI, tout comme elle a à cœur d'accompagner les enseignants dans leurs projets avec leurs élèves tout au long de l'année.

DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Ville reconduit la mise en place des Temps d'activités périscolaires (TAP), issus de la réforme des rythmes scolaires, avec quelques ajustements, suite à un premier bilan réalisé en mai 2015.

Ainsi, les TAP des écoles maternelles s'adaptent un peu plus aux rythmes des jeunes enfants, notamment en petite section. Pour tous les autres niveaux, les activités sont toujours aussi riches et variées. La seule nouveauté sur chacune des écoles est la permutation des jours (lundi/jeudi ou mardi/ven-dredi). Une plaquette a été distribuée à tous les enfants en juin dernier, mais pour plus de détails sur chacun des ateliers proposés, retrouvez les fiches descriptives sur le site de l'Espace Famille et www.saintbrice95.fr.

PARENTS, À VOUS DE COCHER !

En début d'année scolaire et avant le 30 septembre, les parents devront remplir le planning de fréquentation pour leurs enfants. Les équipes périscolaires sont à votre disposition sur chaque école pour vous informer et répondre à toutes vos questions.

Service de l'Éducation et de la famille
Rens. au 01 34 29 42 30

UN POSTE INFORMATIQUE À VOTRE DISPOSITION

Depuis quelques mois, un poste informatique est à disposition des familles à l'accueil du service Éducation et de la famille. Ainsi, l'hôtesse d'accueil est présente pour vous aider à naviguer sur le site internet de l'Espace Famille et pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez effectuer vos démarches en ligne, à la place des formulaires en papier. Rappelons également que chaque famille a la possibilité de payer ses factures liées aux prestations petite enfance et périscolaire (accueils de loisirs, restauration) via le site internet, en paiement sécurisé. C'est simple comme un clic !

COLLÈGE

LES COLLÉGIENS PRIMÉS POUR LEUR INNOVATION

Le projet passerelle des élèves du collège de Nézant, présenté en juin 2013 à M. le Maire, a reçu le prix de l'innovation au concours organisé par le Conseil départemental.



Messieurs Bomy et Ramage (professeurs de technologie), accompagnés de leurs élèves (Océanie Favray, Quentin Tuffery, Organe Strouk) présentent le projet à Madame Cavecchi, 2^e vice-présidente du Conseil départemental, déléguée à l'Éducation et à l'Enseignement supérieur.

En septembre 2013, Saint-Brice magazine vous présentait le projet « passerelle » des élèves de 5^e du collège de Nézant qui avaient imaginé une alternative aux traversées piétonnes et cyclistes afin de sécuriser les collégiens, en proposant la réalisation d'un pont/passerelle franchissant la RD 125, à hauteur de la rue de Mauléon.

Depuis, le collège a participé à l'appel à projet 2014/2015, organisé par le Conseil départemental. Dès septembre 2014, les collégiens de 5^e ont de nouveau planché sur le projet pour répondre à un cahier des charges bien précis, qui devait déterminer toutes les dimensions de la passerelle, les matériaux... Le chef de la Police municipale, qui est intervenu sur le col-

lège sur la sécurité en vélo, leur a donné des informations essentielles, notamment sur la largeur des pistes cyclables.

En janvier 2015, le collège a appris que le projet avait gagné le prix de l'environnement et du développement durable, dans la rubrique innovation. Le 5 juin dernier, les collégiens et leurs professeurs ont reçu leur prix, avec la somme de 1 000 €. « C'est une expérience très enrichissante et gratifiante pour les élèves de voir ainsi leur projet récompensé, souligne Hervé Ramage. Ce projet a un réel intérêt car de plus en plus de jeunes viennent au collège en vélo ou à pied. Maintenant, nous espérons une suite et la concrétisation de cette passerelle mais cela ne dépend pas de nous. »

LE CHIFFRE DU MOIS

3 900 €

C'est le montant total (en TTC) des frais engagés par la Ville sur une année pour faire face aux actes de malveillance et d'incivilité sur le secteur des espaces verts (dégradation sur les systèmes d'arrosage automatique, vols d'arbres, d'arbustes et de fleurs).

EN BREF

JEUNESSE

Réouverture du RIJ

La structure du Réseau information jeunesse a ouvert de nouveau ses portes au public depuis le lundi 31 août aux horaires d'ouverture habituels.

Salle Georges Brassens
37 rue des Deux Piliers
Rens. au 01 39 33 35 70
rij@saintbrice95.fr

POLICE MUNICIPALE

Changement de locaux

Depuis le 23 juin, la Police municipale a déménagé de l'Hôtel-de-ville vers le 97 rue de Paris. L'accès piétons se fait par le porche et l'accès voiture par la rue Jean-Jacques Rousseau.

Rens. au 01 34 29 42 17
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

Sécurité routière

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les écouteurs, les oreillettes et les casques audio sont interdits au volant et au guidon, y compris à vélo. Le non-respect de cette interdiction est puni d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 3 points. Les systèmes intégrés dans les véhicules ou dans les casques de moto resteront néanmoins tolérés.

Dans le même temps, le taux d'alcool autorisé dans le sang passe de 0,5 à 0,2 g/l pour les nouveaux conducteurs. En cas d'infraction, ces derniers devront s'acquitter d'une amende de 135 € et d'un retrait de 6 points.

Stationnement

Attention, dorénavant le stationnement gênant sur les passages piétons ou les trottoirs est sanctionné d'une amende de 135 € (Article R417-11 du décret n°2015-808 du 2 juillet 2015).



SENIORS

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'AMUSER

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) vous dévoile son programme d'activités regroupé dans une brochure, accompagné de quelques précieux conseils de la vie quotidienne.



Thé dansant à la salle des fêtes Le Palladium - 10 février 2015

Comme au premier semestre, le CCAS édite une seconde brochure à destination des seniors (60 ans et plus), regroupant les activités de septembre à décembre, les prestations liées à la restauration (portage de repas, la Résidence pour personnes âgées (RPA) Charles de Foucauld), l'aide à domicile, le minibus pour faire ses courses, comment garder la forme mais aussi de précieux conseils de vigilance.

C'est d'ailleurs sur ce sujet que le CCAS vous donne rendez-vous dès **lundi 28 septembre à 14 h 30** à la RPA pour rappeler quelques règles simples de vie en société permettant de se prémunir contre les actes malveillants. Le chef de la Police municipale animera cette **réunion d'information gratuite**, qui sera suivie d'un goûter offert.

EN TOUTE CONVIVIALITÉ

En octobre et novembre, vous aurez la joie de vous retrouver pour une animation festive (de 12 h à 18 h), pour un **repas dansant italien (mardi 6 octobre)** dans un premier temps et ensuite, pour le traditionnel repas de fin d'année, en compagnie de l'équipe municipale (**mardi 24 ou jeudi 26 novembre**). Pour celui-ci, vous recevrez une invitation dans la première quinzaine de septembre, avec un

coupon-réponse à retourner. Si vous ne pouvez pas venir au repas, un colis peut vous être offert (consultez la brochure pour les modalités de distribution).

ET SI ON SORTAIT ?

Côté sortie, ne ratez pas les dernières places pour assister à l'enregistrement de l'émission de Michel Drucker **Vivement dimanche**, nous vous en avons déjà parlé dans le magazine de juin. Prenez date, ce sera le **mercredi 21 octobre de 13 h à 21 h 30**.

Et pour retrouver vos jeunes années, faites un bon dans le temps grâce à l'association Art de vivre qui propose le spectacle **Tubes d'un jour, tubes toujours** **mardi 3 novembre**, composé de tranches de vies hautes en couleurs et en émotions avec plus de 20 artistes sur scène. Laissez-vous emporter par ce tourbillon musical et visuel de l'âge tendre des yéyés aux refrains les plus populaires et paillettes des années 80, en passant par la folie douce teintée de guitares des Seventies... Du rêve, encore du rêve, le temps d'un spectacle, et bien au-delà !

CCAS au 01 34 29 42 16
Spectacle Tubes d'un jour, tubes toujours
Rens. et réservation jusqu'au 30 sept.
auprès de Mme Plégat au 01 39 90 00 50

LE MOT DE L'ÉLUE

“ Vous êtes une nouvelle élue de ce mandat, nous aimerions faire un peu plus connaissance avec vous.

Dans ma vie professionnelle, je suis cadre commerciale dans une entreprise qui crée des solutions permettant le maintien à domicile des personnes. C'est une des raisons qui, lors de la campagne municipale auprès d'Alain Lorand, m'a poussée à vouloir m'investir, si j'étais élue, auprès des seniors. À notre âge, nous avons un rôle d'accompagnement auprès de cette génération baby-boom. Le 3^e âge a changé, ce sont des personnes très actives. Le senior n'est pas quelqu'un qui reste cloîtré chez lui, il faut faire évoluer les mentalités. Ils ont plein de choses à nous apprendre, à partager. Un savoir-faire important dans les relations intergénérationnelles qu'il ne faut absolument pas perdre.

Depuis votre arrivée à la mairie de Saint-Brice, que vous a apporté cette délégation dans votre vie quotidienne et quelles sont vos envies ?

Côtoyer des personnes différentes, comme j'ai l'occasion de le faire au CCAS, est une vraie richesse. Sortie de mon contexte professionnel, je fais de belles rencontres humaines, qui parfois sont troublantes : je peux être très émue, voire affectée, mais je souris également et suis pleinement épanouie. Je me rends compte qu'il y a énormément de projets à mener. Éviter à tout prix les fractures entre les aînés et la jeunesse, les enfants et les étudiants. On peut voir par exemple, dans d'autres villes, des jeunes qui louent une chambre chez un senior, à moindre coût, en échange de petits services : faire les courses, du ménage ou tout simplement une présence. Il faut trouver ce qui crée du lien, ce qui nous rassemble. C'est vrai que les budgets alloués à ce secteur ne sont pas aussi importants que d'autres, comme l'enfance, mais on peut bâtir des choses, parfois avec peu de moyen et c'est cela qui me motive.



Virginie Henneuse,
conseillère municipale
déléguee aux personnes
âgées : bien-être, santé
et loisirs

BIBLIOTHÈQUES

LA LECTURE, UN PLAISIR PARTAGÉ

La rentrée littéraire est riche dans les bibliothèques des adultes et des jeunes : club lecture, club BD, rencontre polar, festival du conte... ça commence sur les chapeaux de roue !



La bibliothèque des adultes est située au LCR la Cerisaie, au hameau des Rouges-Gorges.

Les bibliothécaires ont-ils mangé du lion en ce début septembre ? Pas tout à fait, quoique l'équipe revient gonflée à bloc avec « une année culturelle qui s'annonce riche, dynamique et inventive dès la rentrée pour le plaisir de tous ! » souligne Marcelle Cayrac, adjointe au maire déléguée à la Culture.

Et tout d'abord, les bibliothèques vont décupler leurs offres puisque, ça y est, RéVOdoc est actif à compter du 2 septembre. Nous vous l'avions annoncé l'année dernière, cette initiative du Conseil départemental permet la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques de notre département. Par conséquent, vous n'aurez plus aucune excuse pour ne pas venir emprunter un document.

Pour bénéficier de ce catalogue géant, il faut être inscrit dans les bibliothèques et créer son espace personnel sur le site RéVOdoc. Après cela, il vous faudra un peu de patience, car les demandes arriveront par navette tous les 15 jours. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires.

www.revodoc.valdoise.fr



LA LECTURE CONVIVIALE

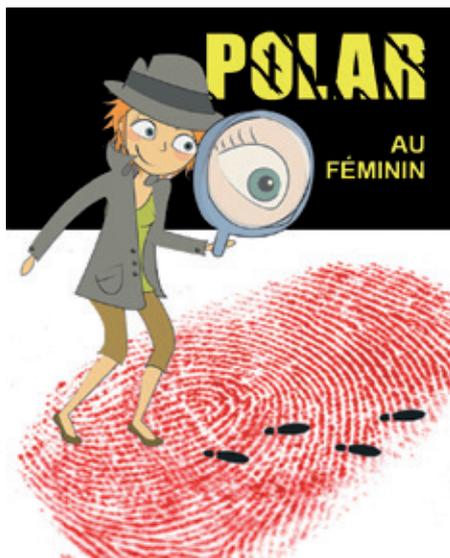
La bibliothèque adulte propose son rendez-vous du club lecteurs le jeudi 24 septembre à 10 h. Animée par Muriel, cette rencontre de passionnés des mots permet à chacun de partager ses ouvrages préférés, ses coups de cœur... en toute convivialité.

Les rendez-vous ont lieu le jeudi, avec une décision des participants pour les prochaines dates. Amis du cercle des lecteurs disparus, on vous attend !

POUR LES AMATEURS DE BULLES ET DE POLAR

« La case de la Tante bulle » est de retour... La première édition a vu le jour sous l'ère des Comics en avril dernier ; elle mettait en orbite le club BD de la bibliothèque des adultes. Céline et Muriel vous reçoivent pour ce second rendez-vous, samedi 17 octobre à 17 h 30, sur le thème du polar. Ces rencontres aborderont des thèmes différents à chaque fois et pourront évoluer en fonction des demandes du public.

Toujours dans le cadre du polar, découvrez l'exposition Polar au féminin du 1^{er} au 30



octobre, qui mettra à l'honneur les auteures les plus représentatives de ce courant. Pour les amateurs et les curieux, venez aussi rencontrer le samedi 10 octobre à 17 h 30, Alain Prissette, auteur de *Connivences au service de l'État*, pour une plongée dans la section presse des RG (salle Chopin, centre culturel et sportif Lionel Terray). Frissons garantis !

QUOI DE NEUF ENCORE...

Les bibliothèques ont lancé un sondage en mars 2015. Vous avez été 125 personnes à y répondre. Il est temps de vous livrer quelques idées qui se sont dégagées et qui, pour certaines, ont déjà vu le jour. Les bibliothèques ont allongé le temps de prêt des ouvrages depuis le 1^{er} juillet, passant de 3 à 4 semaines. Dès cet automne, vous retrouvez le Festival du conte en Val-d'Oise (voir encadré).

L'intégralité des résultats du sondage est disponible sur le site internet de la ville.

Bibliothèque des adultes : 01 34 19 12 11
Bibliothèque des jeunes : 01 39 33 01 86

LE FESTIVAL DU CONTE REVIENT

En partenariat avec Cible 95, les bibliothèques participent au Festival du conte en Val-d'Oise en programmant 4 séances de conte d'octobre à novembre. Cette animation à rayonnement départemental touchera tous les publics dès 6 mois. Ne manquez pas de réserver vos places pour ces voyages imaginaires.

À l'auditorium du centre culturel et sportif Lionel Terray

- Mercredi 7 octobre à 10 h - Contes du bout des doigts, par Michelle Walter
Public : 6 mois - 3 ans
- Mercredi 14 octobre à 14 h - Histoires à petits pas, par Clémence Roy
Public : 3 à 6 ans
- Dimanche 15 novembre à 15 h - Rosa-Lou, par Sophie Verdier
Public : à partir de 3 ans
- Samedi 28 novembre à 10 h 30 - Il était une fois... et après !, par Sylvie Lardet
Public : 3 à 6 ans

Réserv. bibliothèque jeunesse :
01 39 33 01 86



POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

LITTÉRATURE JEUNESSE

CROC'LIVRES : DÉCOUVREZ LES COUPS DE CŒUR

Le prix littéraire a enthousiasmé une nouvelle fois les assistantes maternelles employées par des particuliers et les enfants qu'elles accueillent.



thèque des jeunes, a remporté, une nouvelle fois, un grand succès auprès des assistantes maternelles employées par des particuliers et des enfants qu'elles accueillent.

De septembre à juin dernier, quatre livres aux univers très différents leur ont été prêtés durant plusieurs semaines. Chacun a voté ensuite pour son livre préféré, le principe étant, avant tout, de partager le plaisir de la lecture.

Vingt et une assistantes maternelles (parmi les quatre-vingt agréées) et quarante-cinq enfants ont participé à l'aventure. La remise du prix s'est déroulée le vendredi 19 juin dernier au centre culturel et sportif Lionel Terray.

Le choix des assistantes maternelles s'est tourné sans hésitation vers le livre *Maman dans tes bras* de Soledad Bravi tandis que celui des enfants a été pour *Au secours voilà le loup!* de Ramadier & Bourgeau.

Pour la prochaine session, sont sélectionnés :

- *Bateau sur l'eau* de Laure du Faÿ
- *Bing ! Plouf ! Aïe !* de Cyril Hahn
- *C'est à moi !* de Laure Monloubou
- *Le livre qui dort* de Vincent Bourgeau et Cédric Ramadier

Relais assistantes maternelles :

01 30 18 95 44

Bibliothèque des jeunes : 01 39 33 01 86

La deuxième édition de Croc'livres, prix littéraire organisé conjointement par le relais assistantes maternelles et la biblio-

TAXE FONCIÈRE

BAISSE DE LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

En octobre, vos impôts locaux affichent une baisse de 5 % sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).



En période d'impositions successives de septembre à novembre, il est important de signaler que certaines lignes peuvent virer à la baisse, ce qui hélas ne signifie pas pour autant une baisse de vos impôts. La Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France, lors du vote de son budget, a choisi de diminuer son taux d'imposition de 5 % sur la taxe sur les ordures ménagères, en réponse à la baisse de la contribution appelée par le Sigidurs, le syndicat en charge

de la gestion des déchets.

C'est le propriétaire, dont l'habitation est située dans une zone où les déchets ménagers sont collectés qui, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, est redevable de la TEOM figurant sur le même avis que la taxe foncière.

POURQUOI UNE BAISSE EN 2015 ?

Bien qu'ayant investi plus de 107 millions d'euros pour son centre de valorisation énergé-

tique, son centre de tri et ses déchèteries, le Sigidurs a pu diminuer en 2015 le montant des contributions nécessaires au financement de son budget, grâce à une bonne maîtrise des dépenses et à l'optimisation des recettes de fonctionnement.

DES ÉCONOMIES ENCORE POSSIBLE

Les économies à venir passeront par une amélioration du tri de nos déchets, afin de stabiliser les coûts. En effet, le coût des ordures ménagères déposées dans le bac gris coûte 113 € la tonne contre 0 € pour une tonne de déchets recyclables correctement triée. Malgré les efforts fournis sur la collecte sélective, il reste encore beaucoup d'erreurs qui ont des conséquences négatives sur l'environnement et sur les coûts. Ainsi, par exemple, le ramassage des objets encombrants en porte-à-porte laisse souvent sur les trottoirs une quantité de déchets non éligibles qui salissent les rues et dégradent le cadre de vie, alors que des solutions existent.

www.saintbrice95.fr, rubrique Cadre de vie/Hygiène et propreté urbaine

NUISANCES AÉRIENNES

LES DÉLAIS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS S'ALLONGENT

Trois facteurs, dont le nombre de demandes de dossiers croissant, ne permettent plus de traiter les demandes rapidement pour les subventions à l'aide à l'insonorisation. Explications.



Une grande partie de la commune intègre le Plan de gêne sonore (PGS) qui permet d'obtenir une aide à l'insonorisation pour les nuisances aériennes. En 2013 et en 2014, la prise en charge de cette aide à l'insonorisation est passée de 80 à 100 %, grâce à la mobilisation des associations, soutenue ardemment par l'équipe municipale.

La première conséquence fut que de nombreux Saint-Briciens ont déposé légitimement leur dossier auprès d'Aéroport de Paris, afin d'effectuer de futurs travaux. Au 1^{er} juin, ce dernier a alerté par courrier la Ville sur la mise en place de cette procédure et les difficultés rencontrées pour l'attribution des aides.

UN RETARD JUSTIFIÉ PAR TROIS FACTEURS

Le premier concerne la Taxe sur les nuisances aériennes (TNSA), imposée aux compagnies aériennes, qui permet le financement de l'aide à l'insonorisation. Celle-ci s'est vue diminuer suite à la crise économique qui a conduit à prendre des mesures d'amélioration de la compétitivité du transport aérien.

Puis, cela résulte de l'augmentation du nombre de demande, il a en effet doublé et concerne 45 000 logements supplémentaires. Cela fait suite à l'élargissement du périmètre du PGS (30 000 logements) et l'incorporation de l'aéroport du Bourget à celui-ci (15 000 logements).

Le troisième facteur se joue au niveau de l'État. Pour des raisons de rationalisation des finances publiques, la TNSA a été introduite depuis 2014 au nombre croissant des taxes affectées « plafonnées », c'est-à-dire des taxes dont les recettes sont reversées au budget de l'État dès

lors qu'elles atteignent un plafond fixé par la loi. Dans ces conditions, les réserves financières ont été résorbées et ne permettent plus de répondre sans délai à l'ensemble des demandes. Toutefois, l'Aéroport de Paris a pu verser 50 millions d'euros d'aide en 2014.

Afin de remédier à ces difficultés et de pouvoir poursuivre les procédures d'attribution des aides, la TNSA a été augmentée au 1^{er} avril 2015 ce qui va permettre une recette supplémentaire de 8 millions d'euros par an.

UNE GESTION DES DOSSIERS PAR PRIORITÉ

En début de procédure, pour les riverains en attente de notification de l'aide au titre du diagnostic acoustique, le délai est de un à deux ans et demi. Après la validation des devis de l'entreprise choisie, lorsque le dossier est en attente de présentation à la Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR), le délai est de un à deux ans.

Aujourd'hui, les demandes d'aides sont toujours instruites, mais les délais sont rallongés, et gérées par ordre de priorité croissant, qui sont :

- le niveau d'exposition au bruit des locaux ;
- le nombre de locaux concernés par la demande (les opérations groupées sont prioritaires) ;
- la date de la demande de l'aide.

En 2015, le montant d'attribution des aides s'élève à 30 millions d'euros.

Le service gestionnaire de l'aide à l'insonorisation reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

■ Rens. au 0 810 87 11 35

EN BREF

PETITE ENFANCE

Recherche de bénévoles pour le LAEP

Le Lieu d'accueil enfants parents recherche des accueillant(e)s bénévoles. Accompagné(e) de la responsable de la structure, vous serez auprès des parents pendant le temps de l'accueil, créant ainsi un environnement favorable à l'échange entre les adultes et les enfants. Une formation est assurée par la Caisse des allocations familiales.

Horaires d'accueil : 8 h 30 à 11 h 30 à raison de une ou deux matinées par semaine.

Rens. au 01 30 18 95 44

SENIORS

Voyager avec Amethyste

Le forfait Amethyste sur Pass Navigo est un forfait de transport permettant de voyager sur les réseaux SNCF et RATP et sur le réseau bus OPTILE d'Île-de-France. Depuis le 1^{er} juillet 2015, les tarifs ont évolué.

Il existe deux types de forfait :

- Carte Amethyste demi-tarif (personnes âgées et adultes handicapés)
 - zone 4-5 : 60 €/an
 - zone 3-5 : 96 €/an
 - zone 1-5 : 300 €/an
- Carte Amethyste gratuite
 - zone 4-5 : gratuit
 - zone 1-5 : 25 €/an

Ce forfait est dézonné le week-end et les jours fériés, ainsi que pendant les vacances scolaires et de mi-juillet à mi-août, c'est-à-dire que vous pouvez voyager dans toute l'Île-de-France.

Formulaire à retirer au CCAS ou sur www.saintbrice95.fr www.valdoise.fr

URBANISME

Approbation de la modification simplifiée du PLU

Par délibération en date du 25 juin, le conseil municipal a approuvé la seconde modification simplifiée de son Plan local d'urbanisme (PLU). Le dossier complet du nouveau PLU ainsi que la délibération sont à votre disposition au service Urbanisme aux horaires d'ouverture habituels.

7 rue de la Forêt

Rens. au 01 39 33 24 78

Saison 2015/2016 : top départ

Ne manquez pas le premier rendez-vous familial de cette rentrée : le forum des associations.

La rentrée scolaire se profile mais ce n'est pas le seul rendez-vous important en ce début septembre. Un autre temps fort arrive à grands pas, vous l'avez sûrement préparé pendant les vacances - ou tout au moins réfléchi, c'est le forum des associations. **Dimanche 6 septembre**, direction le **gymnase Lionel Terray** pour planifier toutes les activités sportives, culturelles ou sociales qui rythmeront l'année 2015/2016 de toute la famille. Cela demande un peu d'organisation. Avec une soixantaine d'associations, la palette est large et révélatrice du dynamisme de notre ville. Cette année, quatre nouvelles associations (Mater'native, Les Biopotes, Saint-Brice d'Antan et Art et Scène - voir en page 11) viendront enrichir le catalogue associatif. Lors de cette journée, les services municipaux seront également présents pour vous présenter les différentes activités culturelles, les expositions et les conférences à venir, tout comme les loisirs pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans.

LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

La Maison des associations, installée à proximité des services Techniques, rue de la Forêt, principale interlocutrice et coordinatrice des différentes manifestations des associations vous accueillera sur son stand. Soulignons que la Ville et tous les services municipaux mettent du cœur à l'ouvrage, malgré les efforts budgétaires demandés et attendus, pour assurer l'intégralité de toutes les manifestations programmées. Et à y regarder du côté des chiffres, vous pouvez apprécier la multitude et la diversité de ce qui vous est proposé tout au long de l'année, dans tous les domaines : culture, sport et détente, social, enfance et jeunesse.

Il ne faut surtout pas oublier l'enthousiasme de tous les bénévoles des associations, qui, au quotidien, ne comptent pas leur temps, œuvrant pour le bien-être et l'épanouissement de chacun. La Ville est fière d'eux et c'est pourquoi, comme chaque année, elle leur consacre une soirée qui aura lieu le vendredi 4 septembre. Des bénévoles seront mis à l'honneur tout simplement pour leur dire **MERCI**... mais un peu de patience, ils ne le savent pas encore, c'est une surprise !

LE MOT DE L'ÉLU

“ S'il y a un curseur révélateur de la richesse de nos associations, c'est bien le nombre d'adhérents qui les fréquente, même si ces derniers ne sont pas tous de la ville. Ce succès grandissant signifie que nous avons une vie associative d'une grande diversité et de qualité qui répond aux envies de chacun.

Je tiens à saluer le travail exceptionnel que réalisent au quotidien toutes les associations car, sans elles, rien ne pourrait se faire. Une fois de plus, la Ville les met à l'honneur lors de la traditionnelle soirée qui leur est consacrée, un moment convivial où tous peuvent échanger.



Michel Taillez,

adjoint au maire délégué à la Vie associative, Fêtes et cérémonies, Cérémonies officielles



BIENVENUE À QUATRE NOUVELLES ASSOCIATIONS

■ **Art et scène** a pour but d'organiser une comédie musicale avec une représentation en fin d'année. En juin 2014, *Cléopâtre* était à l'honneur et interprétée à Ézanville.

Cours pour les enfants de 8 à 14 ans, au centre de loisirs primaire Alphonse Daudet

Rens. au 07 60 76 38 56 - Courriel : art-et-scene@bbox.fr

■ **Les Biopotes** aborde la vulgarisation de la biologie marine et tout ce qui a trait à la défense et à la protection de l'environnement marin et dulcicole (eau douce).

Rens. au 01 34 19 24 17 - Courriel : biopotes@gmail.com

■ **Mater'native** propose de l'accompagnement à la parentalité : gestion des émotions, bien vivre en famille, ados mode d'emploi, etc. ainsi que des ateliers de portage physiologique des bébés (écharpes et autres porte-bébés), des ateliers sur les couches lavables, l'hygiène naturelle infantile ou encore la motricité libre.

Rens. au 06 46 46 26 20 - Courriel : maternative@yahoo.fr

www.maternative.wordpress.com

■ **Saint-Brice d'Antan** vous permet de connaître l'histoire de Saint-Brice et son passé, via la société locale et son évolution, les personnalités et les sites. Elle organise des activités culturelles ou pédagogiques (expositions, balades, séances de lecture...).

Rens. au 01 34 19 85 30 - Courriel : saintbricedantan95@orange.fr



UN PLONGEON DANS LE GRAND BAIN ?

C'est la rentrée pour la piscine intercommunale. Des séances de natation, aquagym, gymnastique prénatale, bébé nageur, plongée, triathlon ou encore hockey subaquatique vous sont proposées par les clubs sportifs.

Inscriptions :

- Natation, plongée et hockey : samedi 12 septembre sur place de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Bébé nageur, gymnastique aquatique : samedi 12 septembre sur place de 9 h à 12 h
- Pour les séances d'aquagym : inscriptions à partir du 12 septembre auprès de la piscine

Attention, les horaires d'ouverture changent à partir du 20 septembre.

Les bassins seront fermés pour vidange du 14 au 20 septembre

2 rue Henry Dunant à Ézanville

Rens. au 01 39 91 39 00

TOURNOI DE PÉTANQUE

Autre temps de rencontres pour toutes les associations, **un tournoi de pétanque**. Si elles ne sont pas en compétition habituellement, ce jour-là, leurs bénévoles ont le droit de s'affronter sur le terrain... de boules. Samedi 5 septembre dès 14 h (inscriptions sur place - parc de la mairie), vous pourrez venir les encourager et admirer qui fait un carreau, une casquette ou un biberon. Vous ne connaissez pas toutes ces expressions ? On vous attend sur le terrain pour une petite explication de texte.

Forum des associations

Dimanche 6 septembre de 10 h à 18 h

Buvette sur place au profit du Téléthon

Gymnase Lionel Terray,

entrée par la rue Pierre Salvi

Rens. Maison des associations

au 01 39 33 24 77



165

C'est environ le nombre de

manifestations programmées sur la ville en 2014/2015, dont la moitié est organisée par les différentes associations de Saint-Brice.

De la culture au sport, en passant par le social et l'humanitaire, tous les domaines sont représentés.

POUR EN SAVOIR PLUS

ccopf.fr

Découvrez les temps forts de la rentrée culturelle

Expositions, atelier d'improvisation théâtrale, conférences sur l'art contemporain...

Coup de projecteur sur les rendez-vous du service Culturel à ne pas rater.

Outre les activités habituelles (relaxation musicale pour les femmes enceintes, les auditions des élèves du conservatoire de musique, les cours d'anglais, de dessin, d'informatique...), le service Culturel de la Ville vous propose des expositions et conférences temporaires au centre culturel et sportif Lionel Terray. Tour d'horizon.

LES COLLAGES D'ARMEL TOUCOUR

Première exposition de l'année : Armel Toucour présente ses collages. Cette graphiste, qui officie dans la presse, l'édition et les arts plastiques depuis ses vingt ans, assemble tout ce qui passe : bouts de papier et de plastique, tickets divers et avariés, bouts d'histoires passées et à venir... Avec son tube de colle et son unique pinceau, elle crée son propre univers. Cette exposition n'est ni plus ni moins qu'une invitation à la découvrir. Bienvenue dans le monde décalé d'Armel Toucour où on y croise des animaux plus ou moins sauvages (singes, lions, poussins...), des rescapés du rêve américain (astronaute, cowboy, super-héros...) et surtout des femmes sublimes tout droit sorties des publicités... Des collages plein d'humour, d'amour et de vie. À découvrir du 15 au 30 septembre.

LE POLAR DÉBARQUE EN VILLE

En plus de l'exposition *Polar au féminin* et de la rencontre avec l'ex commandant de la section presse des RG à la bibliothèque des adultes (voir en page 7), deux expositions sont programmées du 5

au 27 octobre prêtées par la bibliothèque départementale du Val-d'Oise.

Tout d'abord, *Coup de jeune sur le polar*. Le roman policier, c'est mener l'enquête, résoudre des énigmes, se lancer dans l'aventure, trembler, rire et s'émouvoir... Toute une série de plaisirs et d'ambiance que propose cette exposition destinée aux enfants de plus de 8 ans.

Puis, pour les plus de 14 ans, *Qui a refroidi Lemaure ?* créée par l'atelier IN8. Alliant littérature, bande-dessinée et jeu vidéo, ce rendez-vous interactif plongera le visiteur dans la peau d'un détective. Une exposition qui va faire chauffer les cellules grises !

JUIFS, CHRÉTIENS ET MUSULMANS : MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Enfin, du 4 au 18 novembre, le service Culturel vous propose une exposition sur les trois grandes religions monothéistes, réalisée par l'Association culturelle inter-religieuse de Saint-Brice (ACISB). Le samedi 14 novembre à 20 h, sera organisée une table-ronde sur « l'amour du prochain vu par les trois religions » avec un rabbin, un imam et un prêtre. La soirée se terminera en musique avec une chorale gospel et le conservatoire municipal.

LES SEPTS PÊCHÉS CAPITAUX

Pour la troisième année consécutive, le cycle des conférences de sensibilisation à l'art contemporain revient ! L'ensemble de ces conférences a été pensé et réalisé par Connaissance de

l'art contemporain. Luxure, paresse, gourmandise... Tous les péchés capitaux seront abordés. À raison d'une conférence par mois d'une heure trente, du dimanche 4 octobre au dimanche 22 mai.

Rens. au 01 39 33 01 90

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

IL RESTE ENCORE DES PLACES

Le conservatoire de musique Claude Debussy accueille le jeune public de 5 à 7 ans, pour l'éveil musical, les cours d'instruments (flûte traversière, flûte à bec, violoncelle, trompette, saxophone, clarinette), les orchestres (junior, à cordes, harmonie, symphonique) et les chorales.

Rens. au 01 39 33 01 85

FAITES DE L'IMPRO !

Un nouvel atelier d'improvisation théâtrale s'ouvre cette année ! Création d'histoires, travail sur l'écoute, approche des matchs d'improvisation... À vous de jouer ou plutôt d'improviser, seul ou à plusieurs !

Tous les lundis :

- de 17 h 30 à 19 h pour les 14-17 ans,
- de 19 h à 21 h pour les plus de 18 ans.

Rens. au 01 34 38 00 12



Et si on allait au théâtre ?

Théâtre, one-man-show, danse, spectacle pour enfants... Le théâtre Silvia Monfort dévoile en exclusivité sa programmation 2015-2016. Une saison très riche qui vous promet de belles surprises.

À l'heure où on écrit ces lignes, la programmation de la prochaine saison théâtrale n'est pas encore totalement bouclée. Mais on peut d'ores et déjà vous en donner un petit aperçu.

QUAND LA MUSIQUE FAIT RIRE ET... RÉFLÉCHIR

■ **Les Françaises, nouvelle version, le 6 novembre.** Premiers fous rires garantis avec ce spectacle (Molière 2015 du théâtre musical) qui propose de traduire les plus grands succès du répertoire anglo-saxon, histoire de vérifier la pertinence de ce que l'on chantonne sous la douche.
■ **L'histoire enchantée du petit juif à roulettes, le 5 février.** Frédéric Zeitoun, chroniqueur et parolier de talent, raconte avec humour et en chansons sa vie pas tout à fait comme les autres. Une mise en scène d'Alain Sachs qui roule sans jamais tourner en rond.

LES MEILLEURS ONE-MAN-SHOW DU MOMENT À SAINT-BRICE

■ Autre tranche de rigolade en perspective avec **Olivier de Benoist, le 13 novembre.** Avec son spectacle Fournisseur d'excès, il passe à la vitesse supérieure et prend le contre-pied de ses premières plaidoiries ! C'est en gentleman maladroit qu'il apparaît, pour mieux flinguer la gente féminine dont il est pourtant éperdument amoureux !
■ **Caroline Vigneaux, le 27 novembre.** Dans ce one-woman-show truculent et réjouissant, elle revient sur son ancienne vie d'avocate qu'elle a quittée, à la

surprise générale (la sienne y compris), pour devenir humoriste, non sans lourdes conséquences parentales, financières et sociales !

■ **Jean-Luc Lemoine, le 11 mars.**

De son petit ton tranquillement moqueur, il s'amuse des effets de la célébrité, livre ses réflexions sur la bêtise ordinaire, s'étonne des faits divers les plus loufoques, et surtout, ne se refuse aucun sujet.

LE GOÛT DES PLANCHES

■ **Lettre d'une inconnue de Stefan Zweig, le 12 décembre.** Le portrait d'une femme (Sarah Biasini qui a définitivement hérité du talent de sa mère Romy Schneider) plongée dans un amour obsessionnel pour un romancier de renom, mis en scène par Christophe Lidon.

■ **Ulysse di Gregorio revient le 29 janvier.** Le Saint-Bricien, qui avait présenté l'année dernière *l'Échange* de Paul Claudel, présente sa nouvelle mise en scène : **Polyeucte de Corneille.**

■ **Nelson, le 12 février.** L'époustouflante Chantal Ladesou, entourée de six acteurs hilarants et d'un lapin, sera sur les planches de notre théâtre avec une comédie taillée sur mesure pour la tornade des comédies de boulevard.

■ Les amoureux de la danse seront comblés par **Teruel***, le 8 avril : un véritable hymne à l'amour et à la sensualité.



SPECTACLES POUR LES ENFANTS

■ **Des rêves dans le sable***, le 24 novembre. Ce spectacle étonnant de dessin sur sable émerveille les enfants et fascine les adultes.

■ **Le Magicien d'Oz, le 18 décembre.** La comédie musicale la plus célèbre de l'histoire entraînera petits et grands dans l'univers féérique de la jeune Dorothy.

* Prix du public au Festival Off d'Avignon 2014

Réservez vos places !

Ouverture de la billetterie
le dimanche 6 septembre de 10 h à 17 h,
jour du forum des associations.
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

POUR EN SAVOIR PLUS

ccopf.fr

EN BREF

ENFANCE

Inscriptions pour les vacances de la Toussaint

Pour que votre enfant fréquente le centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, les inscriptions sont ouvertes du lundi 14 au vendredi 25 septembre au service Éducation et famille en mairie ou sur le site de l'Espace Famille.

Rens. au 01 34 29 42 30

TRANSPORT

Travaux sur la ligne H

En raison de la poursuite des travaux, il n'y aura pas de train en soirée entre Épinay-Villetaneuse et Persan-Beaumont/Luzarches en semaine du 28 septembre au 2 octobre et du 5 au 11 octobre. Les informations données sont susceptibles d'évoluer : pensez à consulter les affiches en gare, au plus tard 48 h avant le début des travaux.

VIE DES QUARTIERS

L'allée du Pr. Dubos est une allée piétonne

Toute circulation est interdite. Un arrêté municipal en ce sens a été pris en 2014. Néanmoins, l'article 2 de cet arrêté précise que la circulation de véhicules est autorisée uniquement pour les livraisons, déménagements et emménagement : les mardis, vendredis de 13 h à 17 h et les samedis de 9 h à 16 h.

Pour cela, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation auprès des services Techniques trois semaines avant la date souhaitée soit :

- par courrier à l'attention de Monsieur le Maire
- par courriel à servicestechniques@saintbrice95.fr

Des dérogations pourront être accordées en cas de nécessité, notamment pour les urgences médicales.

Rens. au 01 39 33 24 80



POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

COMMENT SE FAIRE UN BARBECUE QUAND ON VIT EN VILLE ?

Saint-Brice magazine vous propose un petit guide pour des grillades citadines...



Pour ceux qui n'ont pas fait le plein de soleil pendant leurs vacances ou qui aimeraient profiter même en ville des douces soirées de septembre, la tentation est grande d'organiser une soirée barbecue. Le hic, vous n'avez pas de jardin. Ce n'est pas grave. Vous allez le faire dans le parc à côté de chez vous. Aïe ! Grave erreur. En effet, peut-être que vous ne le saviez pas, mais les barbecues sont strictement interdits dans l'enceinte des parcs et squares de la commune pour des raisons de sécurité et de nuisances, sauf autorisation délivrée par la Mairie. Selon l'arrêté n°2013/242 du 1^{er} juillet 2013, vous encourez une contravention de première classe de 38 euros. Même si en pratique la sanction se limite souvent à un simple rappel à l'ordre et l'obligation d'éteindre les braises, vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas.

VOUS AVEZ UNE MAISON INDIVIDUELLE

Vous êtes l'heureux propriétaire d'une maison avec jardin ? Pas de problème à l'horizon, vous êtes tout à fait autorisés à organiser un barbecue sur votre propriété. Cependant, une utilisation fréquente et gênante caractérise un trouble du voisinage : nuisances olfactives, cendres volantes... Autre exemple : si vous noircissez la façade de vos voisins avec la fumée de vos grillades, vous serez obligés de rembourser les dégâts. Mieux vaut donc vérifier le sens du vent avant de souffler sur les braises.

VOUS POSSÉDEZ UN BALCON OU UNE TERRASSE DANS UN IMMEUBLE EN COPROPRÉIÉTÉ

Dans ce cas-là, votre destin dépend du règlement de copropriété constitué par le syndic de votre immeuble. Et malheureusement, l'utilisation de barbecue est très souvent interdite. Vérifiez tout de même qu'il n'y ait pas une exception pour les appareils électriques, ça pourrait être le cas.



Jayson Calamia, meilleur apprenti de la région

EN AVRIL DERNIER, JAYSON CALAMIA A ÉTÉ SACRÉ MEILLEUR APPRENTI PEINTRE EN CARROSSERIE AUX NIVEAUX DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL. UNE FIERTÉ POUR LA VILLE, SA FAMILLE ET SURTOUT SES PROFESSEURS AVEC QUI IL A TRAVAILLÉ D'ARRACHE-PIED POUR PRÉPARER CES ÉPREUVES.

« Tout ce qui a un moteur et des roues, c'est mon truc ! » lance Jayson Calamia. Depuis tout petit, ce jeune habitant du quartier des Vergers est passionné par les motos et les voitures. Ce grand fan de bolides est en totale admiration devant la populaire émission américaine Peep my ride, diffusée sur MTV. « Mon grand-père, d'origine italienne, était mécanicien au garage Citroën, à Argenteuil. » raconte-t-il. Un parcours qui l'a certainement inspiré lorsqu'il a dû choisir son stage de découverte en entreprise en classe de troisième, en le réalisant dans le garage Peugeot, à Domont. Sa passion se confirme. Motivé, il décide de passer son Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), spécialisé en carrosserie automobile à l'Institut des métiers de l'artisanat de Villiers-le-Bel. C'est l'entreprise Centrauto Citroën, située à Sarcelles, qui lui ouvre les portes de l'apprentissage.

MÉDAILLE D'ARGENT EN CARROSSERIE AUTOMOBILE

Deux ans plus tard, il reçoit une médaille d'argent au concours « Un des meilleurs apprentis de France », au niveau départemental. Ce concours, reconnu pour son excellence et le haut niveau de savoir faire des lauréats, rassemble chaque année plus de 5 000 candidats apprentis en formation dans un Centre de formation d'apprentis (CFA) et se déroule en plusieurs étapes (département, région et France entière). Prenant exemple sur les Meil-

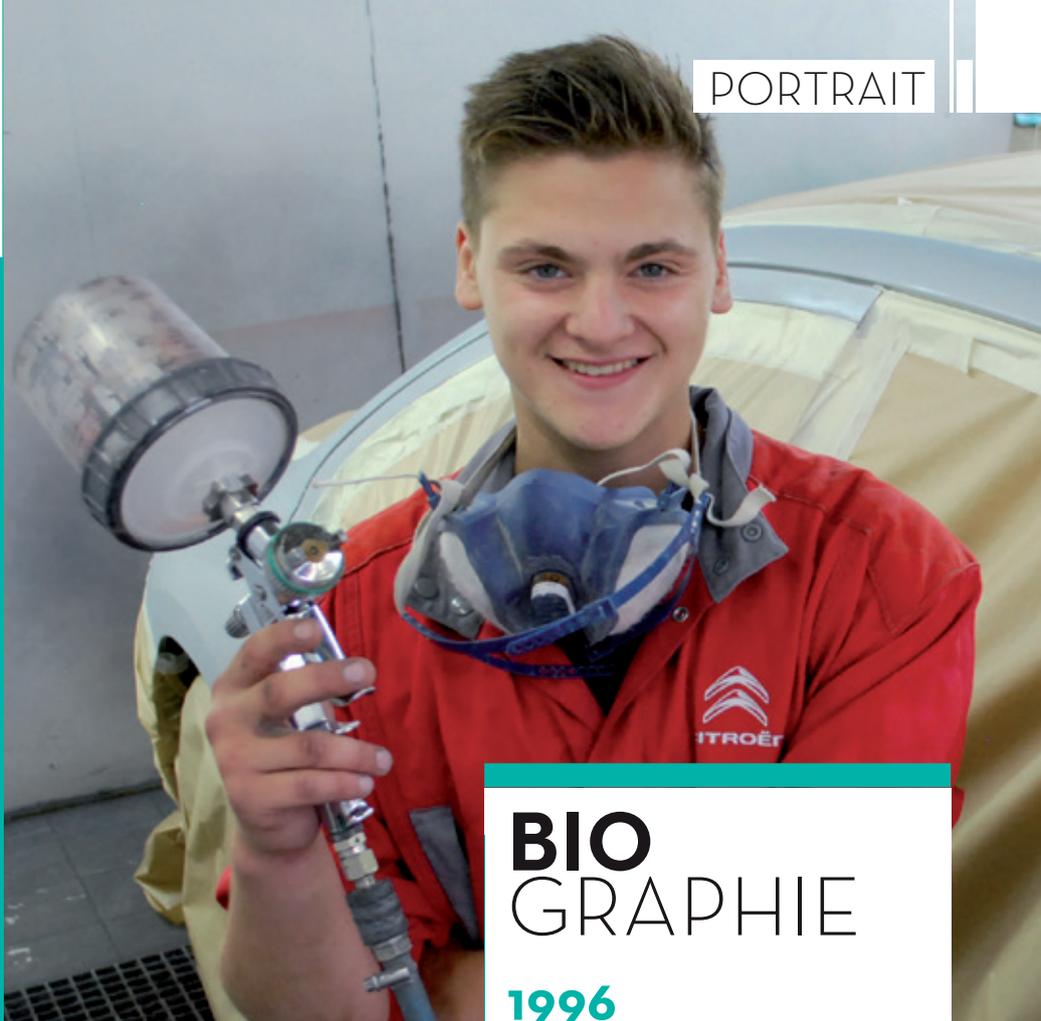
leurs Ouvriers de France, les jeunes sont encouragés dans leur passion, leur ambition et dans leur volonté de progresser.

MÉDAILLE D'OR EN PEINTURE EN CARROSSERIE

En 2014, Jayson Calamia complète sa formation en passant son CAP peinture en carrosserie automobile. Il tente à nouveau le concours le 25 avril. Il décroche l'or au niveau départemental mais aussi régional ! « C'est une grande satisfaction personnelle » avoue-t-il. « L'épreuve consistait à travailler sur le panneau de porte avant ou arrière aux couleurs DS3 RACING, dans une limite de temps de 10 heures. » Seuls les médaillés d'or régionaux peuvent concourir au niveau national qui, malheureusement, ne lui a pas souri le 25 juin dernier. Néanmoins, cela ne l'empêche pas d'avoir des projets. À la recherche d'un emploi, il est prêt à bouger, et pas seulement en France ! « J'aimerais bien partir aux États-Unis pour y apprendre la langue. Je suis tenté quand même de continuer avec un bac professionnel » explique-t-il.



J'ai eu une très bonne expérience durant cet apprentissage mais j'aimerais découvrir de nouvelles choses, notamment dans le secteur de la rénovation d'anciennes voitures.



BIOGRAPHIE

1996

NAISSANCE DE JAYSON CALAMIA

2014

MÉDAILLE D'ARGENT, SPÉCIALITÉ CARROSSERIE AUTOMOBILE, AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

2015

MÉDAILLE D'OR, SPÉCIALITÉ PEINTURE EN CARROSSERIE, AUX CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

UN TRÈS BON PROFESSIONNEL

Jayson Calamia conclut : « J'ai eu une très bonne expérience durant cet apprentissage mais j'aimerais à présent découvrir de nouvelles choses, notamment dans le secteur de la rénovation d'anciennes voitures. »

Durant ces trois ans, un homme l'a pris sous son aile : Paulo Sequeira, son maître d'apprentissage. « C'est un très bon apprenti. déclare-t-il. Agréable et sérieux, il comprend très vite. Je n'ai jamais eu de souci avec lui. Il est très professionnel et je regrette qu'il parte, mais l'avenir est devant lui. »

Paulo Sequeira souligne : « Au bout de trois ou quatre mois, on voit si le jeune est motivé ou non. Très curieux, il avait l'envie de faire les choses. À partir de là, on lui fait confiance ! On pouvait lui confier toutes sortes de tâches. S'il ratait quelque chose, je pouvais rattraper derrière. J'étais là pour ça. L'important était qu'il soit dans l'action. »

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

TOUT POUR LA MUSIQUE

La 12^e édition de la Fête de la musique a remporté un vif succès samedi 20 juin, avec un public nombreux, venu chanter et danser sur la grande diversité du répertoire qu'offrait le thème de cette année : les musiques du monde.



BARNABÉ, LA MINI FERME ET LES JEUX D'EAU...

Les petits âgés de 3 mois à 3 ans s'amuse pour fêter la fin de l'année : des jeux d'eau, un goûter, la joie de caresser les bébés animaux ou un spectacle de Barnabé la marionnette. Le mois de juin s'est achevé sur des sourires.



LA 20^e BROCANTE SOUS LA CHALEUR

Le soleil de plomb n'a pas découragé les chineurs à la recherche de bonnes affaires. En effet, la brocante a fait le plein pour la plus grande satisfaction des 400 exposants, qui gardent en mémoire la pluie de l'an dernier. À noter que les enfants ont pu (re)découvrir le parc Marie-Dominique Pfarr, à dos de poneys.



OYEZ, OYEZ GENTES DAMES ET PREUX CHEVALIERS

Du 7 au 10 juillet, des enfants âgés de 6 à 12 ans ont emprunter les couloirs du temps pour revenir au Moyen-Âge, l'espace d'un séjour au château d'Eaucourt pour de nombreuses activités dépaysantes : fabrication de médailles, travail du cuir, tir à l'arbalète...





POUR TOUS LES GOÛTS

Pour la 4^e année consécutive, les accueils de loisirs ont proposé différents stages à thème pour que les vacances des enfants âgés de 3 à 12 ans se feuillentent comme un album photo : sport, culture, découverte, gastronomie, chacun a pu s'évader avec plaisir avec les copains.



6T FAMILLES : DES ACTIVITÉS TOUS ENSEMBLE

Plus d'une dizaine d'après-midi ont été programmés cet été pour le plaisir des petits et des grands. Chaque jour, en plus d'activités libres à faire en famille ou entre amis, un atelier thématique était proposé.

TOUT EST DANS LE PINCEAU !

Onze jeunes de 17 ans ont participé au chantier jeunes du 20 au 31 juillet. Ils ont effectué des travaux de remise en peinture au gymnase de Nézant (couloir, vestiaires, abri de jardin). Félicitations à eux !



BONNE PIOCHE POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

Du 6 juillet au 28 août, les jeunes « se sont éclatés » sur Saint-Brice où dans des contrées plus lointaines. Le programme d'activités était riche en sorties, en activités et pour certains, cerise sur le gâteau, la destination fut l'Espagne.



EN BREF

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains, les demandes d'inscription sur les listes électorales sont exceptionnellement recevables jusqu'au 30 septembre. Rens. au 01 34 29 42 00

CCOPF

Journée des entrepreneurs

En collaboration avec la CCOPF et avec le soutien de différents partenaires, l'Association des entreprises de l'ouest de la plaine de France organise la journée des entrepreneurs mardi 22 septembre au golf de Domont. Au programme initiation et tournoi dans une ambiance conviviale.

Inscriptions avant le 15 septembre
Thierry Plasschaert - Neubauer -
rue Curnonsky 75017 Paris

Ateliers de retour à l'emploi 45+

Des ateliers (simulation d'entretiens d'embauche, lettres de motivation et CV, gestion du stress, cours de perfectionnement en anglais...) sont proposés gratuitement aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans.

Du 18 septembre au 18 décembre
Rens. et inscriptions au 01 39 91 12 12
ou info@ccopf.fr

Espace emploi

Dima Sari vous accueille du lundi au vendredi et vous reçoit sur rendez-vous en entretien individuel pour un coaching personnalisé tous les vendredis après-midi.

Vous trouverez différents services :

- conseils personnalisés sur votre projet professionnel,
- aide à la recherche d'emploi (stratégie de recherche, rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche...),
- sélection d'offres locales,
- information sur vos droits en matière de formation professionnelle,
- postes informatiques en accès libre, accès internet, impression de CV et lettres de motivation

Rens. et inscriptions au 01 74 04 21 62
ou dsari@ccopf.fr

CCOPF - 59 avenue de l'Europe
95330 Domont
Rens. au 01 39 91 12 12

POUR EN SAVOIR PLUS

ccopf.fr

HISTOIRE

LA GRANDE FONTAINE

La nouvelle association Saint-Brice d'Antan en a fait son logo. Et pour ne plus passer devant, rue Edith Wharton, en ignorant cette marque du passé de Saint-Brice, voici son histoire.



St-Brice (S. et O.) - La Fontaine

La grande fontaine était le poumon de notre village il y a des années. L'eau, élément vital indispensable, assurait tous les actes de la vie quotidienne, tout comme de nos jours : l'alimentation, l'hygiène, la toilette, la lessive, les jardins...

Saint-Brice d'Antan qui a pour vocation de faire connaître l'histoire de Saint-Brice et son passé, nous présente ce patrimoine de notre ville.

AU FIL DE SON HISTOIRE

En 1629, Gaston Morain, baron de Rupierre, avait obtenu du duc de Montmorency la permission de recueillir les eaux des ruisseaux et sources des chemins de Saint-Brice pour les diriger dans sa maison, à charge de donner aux villageois l'usage d'une fontaine publique.

L'eau fut ainsi captée à la Fontaine Saint Martin et amenée jusqu'au château par un conduit de maçonnerie assez vaste pour permettre à un homme courbé de pouvoir y marcher.

Du château à la fontaine, construite en bordure de la Grande Rue (entre les actuels banque et presbytère), l'eau traversait une ferme dont bénéficiaient les propriétaires successifs allégrement, tout en la polluant, hélas.

Au début du 19^{ème} siècle, à la suite d'une épidémie de suette miliaire (maladie infectieuse épidémique) ayant sévi dans la commune, le

docteur Bazin, conseiller municipal, insiste sur la nécessité de ne distribuer que de l'eau saine. À la même époque, et se référant à un contrat de 1686 chargeant le seigneur de fournir des eaux pures, le Préfet demande aux élus communaux de trouver le moyen de distribuer de l'eau potable aux villageois, qui trouvaient là également un point de rencontre pour échanger et créer du lien social.

Déplacée, la fontaine fut remplacée par celle construite rue du Mont de Veine, actuelle rue Edith Wharton, face au Pavillon Colombe.

Saint-Brice d'Antan - Rens. au 01 34 19 85 30
Courriel : saintbricedantan95@orange.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Exposition sur la grande fontaine

Samedi 19 septembre de 14 h à 18 h et dimanche 20 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle de l'Orangerie

- Hommage à Robert Desnos

Poète de la Résistance, mort en déportation il y a 70 ans. Lecture de témoignages sur sa période de captivité pendant la guerre 39/45.

Dimanche 11 octobre à 15 h, espace Chevalier Saint-George (à côté du LCR des Charmilles)

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Il est aisé de dire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où !

De quel droit M. Arnal et sa « garde rapprochée » se targuent-ils de donner des leçons de démocratie, car dès que l'on n'est pas de leur avis ou de leur tendance, personne n'est démocrate...

Une idée qui ne vient pas d'eux, ne peut être juste ? À méditer...

L'opposition ne cesse de dénigrer le travail de la majorité et d'entacher la personne du maire de la ville, car eux détiennent la vérité absolue et incarnent un soi-disant « renouveau ».

Ce mot nous remémore quelque peu « le changement, c'est maintenant ». À méditer...

Depuis la campagne municipale, M. Arnal et sa garde rapprochée n'ont cessé de critiquer le Saint-Brice magazine. Mais ils ne sont pas contents quand on en supprime un pour raisons économiques, car leur article politique n'est, du coup, pas publié. Un petit peu de bon sens messieurs ! Alors pourquoi critiquer notre magazine d'information communale ? Jalousie ? Envie ? À méditer...

Rancœur, rancœur, quand tu nous tiens...

Dans ces temps difficiles pour les collectivités locales (rappelons qu'elles sont soumises à des contraintes financières qui les asphyxient), nous faisons tout notre possible pour maintenir la stabilité fiscale locale.

Les impôts locaux restent et resteront notre préoccupation.

Le maire et son équipe soutiennent TOUS les Saint-Briciens et l'ont prouvé encore une fois sans paniquer face aux mensonges de l'opposition, en refusant le permis de construire de l'avenue des Tilleuls !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

La Sécurité, une Priorité, un Droit.

Restructuration des services voulue par le ministère de l'intérieur, l'unique poste de police nationale de Saint-Brice, est amené à disparaître.

Or, si la sécurité des citoyens est une prérogative régalienne de l'Etat, il n'en demeure pas moins que le maire, Alain Lorand, n'a pas fait grand-chose pour empêcher l'inévitable.

Rien, exception faite d'une modeste affichette « le maire dit non » suivie d'une présentation lors du conseil municipal du 30/06/2015 du plan de restructuration des services de police du Val d'Oise par la directrice départementale de la sécurité publique. Le maire dit NON mais il fait quoi ? La municipalité semble réagir trop tard. En effet, cette nouvelle, « pas si nouvelle » d'ailleurs, était annoncée de longue date dans la presse. Regardons de près la situation de notre ville au regard de l'augmentation des actes d'incivilité et de délinquance qui nuisent gravement à la qualité de vie des saint-briciens :

Le centre commercial des Vergers, point de rencontre de groupes d'individus qui, par leur seule présence, crée un sentiment d'insécurité et d'abandon des pouvoirs publics. Le maire attend-il que les commerçants, exaspérés par cette situation, baissent définitivement le rideau laissant derrière eux un « désert commercial » ? Cela semble, nous le craignons, inéluctable. Mais aussi la fréquence des menus trafics, rue du Professeur Dubos, qui renforce l'absence de volontarisme de la municipalité. La dernière visite des élus de la majorité sur ce quartier, simulacre de démocratie participative, a été l'occasion d'une publication bercée d'« angélisme » dans le bulletin municipal, organe de promotion du maire.

Les élus de « Bien vivre à Saint-Brice », soucieux du climat de dégradation de la sécurité de nos concitoyens, exigent l'engagement d'une action forte auprès des pouvoirs publics afin de sauvegarder le poste de police nationale sur la commune de Saint-Brice.

La sécurité des saint-briciens est NON NEGOCIABLE.

Didier Arnal, Amandine Clavaud, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Johan PORTIER, le 25 mars
Rafael MELLOUL, le 12 avril
Emmanuel AGOR, le 15 avril
Milan MULLER, le 25 avril
Abdelmalik BENGUERFI, le 3 mai
Adrian KORJA, le 6 mai
Ethan PICARD KIDOU, le 30 mai
Ismaël FRANCOIS, le 7 juin
Lévi LEBRATI, le 11 juin
Noah REIS, le 19 juin
Anna COUPEZ LAYANI, le 22 juin

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Ramzi KOUT et Maïssa GUERRIDA, le 23 mai
Sébastien VOIRIN et Aurélie GODONOU, le 30 mai
Danil AZALA et Hasna KHARWAI, le 8 juin
Guillaume PARENT et Vanessa PAULON, le 13 juin
Adrien CROUZIERES et Sabrina MOINET, le 20 juin
Elie FITOUSSI et Séphora ZAOUI, le 24 juin

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Roger DUONG, 79 ans, le 27 avril
Jacques LEJEUNE, 69 ans, le 14 mai
Roger DEBON, 95 ans, le 14 mai
Mekki MESSAOUD, 54 ans, le 17 juin
Aaron (Richard) HADDAD, 75 ans, le 11 juillet
Michel HOPPE, 71 ans, le 4 juillet

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis jusqu'au 10 novembre

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 17 septembre (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 16 septembre (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

Dimanche 20 septembre, marché Jean Jaurès à Domont

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : non communiquée à ce jour



QU'EST-CE QU'ON RISQUE ? LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX

8 rencontres autour de l'art contemporain
OCTOBRE 2015 - JUIN 2016
ENTRÉE LIBRE

Auditorium du conservatoire - Centre culturel et sportif Lionel Terray
12 rue Pasteur - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Infos au 01 39 33 01 90

Dimanche
15 h 30



www.saintbrice95.fr
www.connaissancedelart.com



**CONNAISSANCE
DE L'ART
CONTEMPORAIN**